



Circé act V - dessin de Jean Berain

LNC

Les Nouveaux Caractères

CIRCÉ UNE RECONSTITUTION HISTORIQUE

HENRY DESMARETS 1661-1741

C'est avec deux partenaires de confiance, le **Château de Versailles** et l'**Opéra National de Lyon**, que nous nous lançons dans cette **reconstitution**.

Pour y parvenir nous avons fait le choix de réunir une équipe artistique à la hauteur de nos ambitions avec :

- une équipe de **solistes** réunis autour du rôle-titre Gaëlle Arquez (Circé), Caroline Mutel (Astérie), Hélène Carpentier (Eolie), Sébastien Droy (Ulysse), et NN (Elphénor)
- Un **chœur** de 23 chanteurs répondant aux équilibres stylistiques de la musique chorale française de la fin du XVIIIème siècle
- Des solistes secondaires, nombreux dans cette partition
- Un **orchestre** dirigé par **Sébastien d'Hérin**, qui répondra aux critères de l'époque quand les célèbres « 24 violons du Roi » étaient aux commandes

Une création qui restitue toute la palette de couleurs propres à ce répertoire dynamique.

Page à la Cour de Louis XIV où il suit l'enseignement de Maîtres comme Pierre Robert, Henry du Mont ou encore Jean-Baptiste Lully, Henry Desmarets envisage une carrière à la Chapelle Royale de Versailles. Mais, impliqué dans une affaire de mœurs, Il doit en 1699 affronter la justice et fuir la France pour éviter la potence.

Son œuvre, « Circé », est une **tragédie lyrique** en un prologue et 5 actes, présentée au public parisien en 1694. Avec « Didon », elle reste une des deux tragédies qui ont forgé le savoir-faire et la notoriété de Desmarets.

D'inspiration Lulliste, cette partition est composée sur un livret de Madame de Saintonge, chose rare, une femme. La création, **ambitieuse**, demande de nombreux solistes aux qualités théâtrales accomplies, un chœur, un orchestre fourni et huit changements de décors. Le Dauphin assistera à plusieurs représentations, signe de son appréciation. Pourtant, elle n'échappera pas à la critique parisienne pour qui la « musique est bonne et les vers froids » !

Nombre d'opéras donnés après la mort du grand Lully sont encore oubliés. « Circé » n'a jusqu'à aujourd'hui suscité aucun travail musicologique ou de restitution ni aucun enregistrement. Avec un **travail organologique** et de **restauration, en collaboration avec le Château de Versailles et l'Opéra de Lyon**, nous proposons de réparer cette erreur et de rendre à la postérité tout le faste cette partition.

Au-delà des représentations, une **édition moderne** de l'opéra a été conçue par un graveur professionnel, et l'**enregistrement** d'une durée de 2h45mn sera réalisé sur le plateau de l'Opéra Royal de Versailles en semi live, en Juin 2021 durant 3 jours, après une période de répétition et un premier concert.